

Fiche d'information

Acamprosate (Aotal®)

Aide au sevrage

Présentation

- Comprimé enrobé blanc, 333 mg

Conservation

Conserver votre médicament dans son étui et à l'abri de la lumière et de la chaleur.
Ne pas laisser à la portée des enfants.

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

Ce médicament est indiqué dans le traitement de la maladie alcoolique. Il est prescrit pour vous aider dans votre démarche d'abstinence. Ce médicament est un complément à la psychothérapie que vous avez entreprise et qui reste l'élément essentiel de la réussite de votre traitement.

Le médicament occupe une place importante dans votre démarche de soins: il doit conduire à diminuer progressivement les symptômes liés au sevrage. Mais le médicament à lui seul n'est pas totalement suffisant. Il peut être nécessaire d'être soutenu par un accompagnement psychologique et de poursuivre des activités de votre choix (loisir, lecture, activités culturelles, etc).

Comment prendre votre médicament ?

Il doit être pris chaque jour, à heure régulière, en respectant la posologie prescrite sur votre ordonnance.
De façon générale, la dose maximale est de 6 comprimés (4 comprimés si votre poids est inférieur à 60kg) répartie en 3 prises par jour.
Les comprimés doivent être avalés avec un grand verre d'eau de **préférence à distance des repas**.
Il ne faut pas les croquer ni les écraser.

Que faire en cas d'oubli d'une prise ?

Si le retard est de **moins de deux heures**, prenez immédiatement le médicament.
Au-delà de deux heures, sautez la prise et prenez la quantité prescrite la fois suivante.

Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Ces effets indésirables peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre.
Dans leur grande majorité, ils ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre médecin qui réévaluera l'utilité ou le bénéfice du traitement correcteur.

Effets	Que dois-je faire ?
Diarrhée, douleurs abdominales	Prenez votre médicament au cours du repas. Mangez du riz, des bananes des carottes. Evitez les fruits crus et les produits laitiers. Buvez suffisamment d'eau pour vous réhydrater. Si les symptômes persistent, parlez-en à votre médecin
Nausées, vomissements	Prenez de préférence votre médicament au milieu d'un repas. Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.

Effets	Que dois-je faire ?
Éruptions cutanées, rougeurs, fièvre	Consultez immédiatement votre médecin, notamment en cas de lésions cutanées à type de « cloques » associées ou non à de la fièvre.
Troubles sexuels : diminution ou augmentation du désir, troubles de l'érection, troubles de l'éjaculation…	Parlez-en aux soignants et/ou à votre médecin.

Quelles précautions à observer ?

Hygiène de vie
Evitez les situations répétées de manque de sommeil et la consommation d'excitants : café, thé, cola, drogues.

Les drogues
La consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des troubles liées à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments
Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants.

Projet de grossesse
Si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement.

La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de prendre votre traitement.

La durée moyenne du traitement est de un an.

Les effets indésirables qui sont, le plus souvent, modérés et transitoires en début de traitement, ne doivent pas être un motif d'arrêt du traitement.
Une interruption du traitement vous expose à des risques de rechute.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur.

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication).
Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.
© Copyright réseau PIC – 2026